

Nombre de membres en**Séance du vendredi 09 juin 2023****exercice** : 11

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée le 02 juin 2023, s'est réunie sous la présidence de Monsieur DIAZ Sylvain.

Présents : 9**Sont présents** : Sylvain DIAZ, Claude MAS, , Daniel TAURAND, Serge LAVERGNE, Jérôme LACAM, Loïc BENNET, Monique RASERA, Mathilde SPINI, Sylvie BELLET**Votants** : 10**Représentés** : Jean Paul LACAM**Excusés** :**Absents** : Martial FREGEAC**Secrétaire de séance** : Claude MAS**Ordre du jour:**

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du Procès-Verbal du dernier conseil municipal

1. Election du grand électeur
2. DM - Budget Commune
3. Ciné plein air

Le procès-verbal du 15 mai 2023 a été adopté à l'unanimité.

Election du grand électeur (DE_2023_023)

M. DIAZ Sylvain est élu avec 10 voix au 1er tour.

Election des 3 suppléants :

1er suppléant : M. TAURAND Daniel

2eme suppléant : Mme BELLET Sylvie

3eme suppléant : Mme SPINI Mathilde

Vote de crédits supplémentaires - teyssieu (DE_2023_024)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
261 (041)	Titres de participation	-150.00	
261	Titres de participation	150.00	
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

POUR : 9

CONTRE 0

ABSTENTION 0

Objet : CINE BELLE ETOILE 2023

Dans le cadre de sa compétence la communauté de communes Cauvaldor a lancé le 06 mars 2023 l'appel à candidature « Ciné Belle Étoile » à destination des communes du territoire. Le but étant de contribuer à la mise en place d'une programmation cinématographique en plein air, gratuite, ouvert à tous, entre juillet et août 2023.

Les candidatures peuvent être portées par 3 types d'organismes (les communes, Les comités des fêtes ou autres associations en collaboration avec les mairies (sur délibération de la mairie) et les regroupements de plusieurs communes Cauvaldor. La projection cinématographique est assurée par le prestataire Ciné Lot, le coût d'une séance en plein air est de 1 200 €. Dans le cas où la candidature est retenue, la communauté de communes s'engage à financer 700€ du coût de la séance (soit 58%). Reste à charge pour l'organisateur 500€ (soit 42%). **Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents AUTORISE** Monsieur le Maire ou ses adjoints à signer tous les documents afférents à l'opération.

POUR : 9

CONTRE 0

ABSTENTION 0

Le secrétaire de Séance
Monsieur Claude MAS

Le président de séance